



## COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE PARITAIRE DU MERCREDI 05 OCTOBRE 2011

Ce compte rendu fait état des positions de vos représentants CGT pour chaque point à l'ordre du jour.

Vos représentant présents à la séance étaient ; Mr Anglement, Mme Barbier, Mme Christophe, Mr Dely, Mme Gueniau  
Mme Sgro.

Etaient excusés : M. Benyoucef, Mme LEDU, Mme TAMIM.

### 1) Approbation du procès verbal du CTP du 08/06/2011 (avis)

Validé à l'unanimité après promesse de la mise en place d'un groupe de travail avec les syndicats concernant le règlement des formations sous 15 jours.

### 2) Organisation direction des sports (avis)

Vos représentants se sont abstenus sur cette réorganisation du temps de travail, qui en fait n'était que l'officialisation de la mise en place de la nouvelle organisation de service. En effet, le CTP n'a jamais été consulté sur les changements de cette direction.

Nous nous étonnons que les avis du CTP soient à chaque fois demandés après la mise en place effective.

### 3) Organisation service bibliothèque (avis)

Vos représentants ont émis un avis favorable malgré l'inquiétude que nous avons concernant le manque d'une personne au service. Cette personne devrait être remplacée.

Ce projet se veut novateur et dynamique et fait suite à une consultation des usagers demandeurs de nouveaux horaires d'ouverture..

### 4) Organisation service gardiennage des parcs (avis)

Point reporté à la prochaine séance faute de documents préparatoires. Une réunion est prévue avec les responsables de la tranquillité publique afin de réfléchir à la nouvelle organisation. Il s'agirait de faire garder les parcs et jardins par les ASVP, nous demandons si le personnel a été consulté...

### 5) Création du service fêtes et cérémonies (avis)

Vos représentants ont émis un avis favorable à cette nouvelle organisation  
Cependant nous regrettons de ne pas avoir d'organigramme global du service.

Nous posons aussi la question du manque de personnel avec permis de conduire dans ce service. Il est indiqué que la Ville est en train de payer une formation de ce type à un agent. A l'avenir, la Ville n'embauchera que des agents avec permis pour ce type de poste.

Pour ce qui est du guide des associations, nous demandons pourquoi la CGT qui a un statut associatif et qui est utile aux salariés lilasiens n'est pas répertoriée. Il nous est répondu qu'il faut faire une demande écrite au Maire.

#### **6) Centre municipal de santé (avis)**

Point reporté au prochain CTP

Les éléments du document préparatoire ne permet pas de se prononcer.

#### **7) Affichage sur consignes à respecter par les usagers et procédure si incident (info)**

Vos représentants demandent à ce que le texte de loi soit inscrit sur l'affiche au public pour officialiser ce texte. Il est mis l'accent sur la nécessité de porter plainte et de faire les démarches obligatoires.

#### **8) Congés annuels**

Un rappel des congés annuels sera remise avec les fiches de paie à la demande des représentants du personnel, avec les règles de priorité pour la prise de ceux-ci.

Il est noté que les 32 jours de congés annuels qui sont inscrits sur le site de la Ville sont une erreur qui va être rectifiée..

#### **9) Point sur le service jeunesse (info)**

Point reporté au prochain CTP

#### **10) Point sur la direction des systèmes d'information (information)**

Le recrutement du directeur informatique a été confié à un cabinet de recrutement. Un candidat sera sélectionné au 15 octobre 2011. Il ne devrait pas y avoir de directeur avant le mois de janvier. Il nous est indiqué que le nouveau directeur décidera s'il garde le personnel en place ou non.

#### **Questions diverses**

Les représentants du personnel ont souhaité connaître si la municipalité nous offrait cette année une demi journée pour Noël et Jour de l'An, comme chaque année les agents bénéficieront d'une sortie anticipé de 2 h 00 sous réserve de nécessité de service

**Les membres du CTP et du syndicat CGT tiennent à votre disposition au local syndical les documents du CTP**